

2.3.2. Projet PAD – Processus de mise en concurrence

Mise en concurrence Plateforme d'Adoption Digitale (PAD)

La prise en main de l'ensemble de nos outils (notamment de FBI) a toujours été un défi majeur pour tous. Le turn over des dirigeants et bénévoles dans nos structures et organismes ainsi que l'élargissement de l'offre de gestion de FBI (4 versions majeures par saison), nous confronte à une explosion des demandes des utilisateurs pour mieux appréhender les fonctionnalités de nos outils.

Sur la base de ces constats, le projet PAD a fait l'objet d'un accord de principe pour le déployer et d'une priorisation de mise en œuvre dans la feuille de route SI lors du Bureau Fédéral d'aout 2024.

Le montant annuel de mise en œuvre est estimé à moins de 30K€. Néanmoins, ce projet a vocation à perdurer dans le temps et à s'inscrire dans l'écosystème SI global fédéral.

C'est donc à ce titre que le Bureau Fédéral est sollicité pour un second jalon de validation sur le processus achat à mettre en œuvre, et une validation de recours à une Mise en Concurrence de type Seuil 4, selon le règlement financier en vigueur.